

INTERNATIONAL CIVIL
AVIATION ORGANIZATION

ORGANIZACIÓN DE AVIACIÓN
CIVIL INTERNACIONAL



ORGANISATION DE L'AVIATION
CIVILE INTERNATIONALE

МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ
ГРАЖДАНСКОЙ АВИАЦИИ

TEL: (254-2) 622395 ICAORD
(254-2) 622396 ICAODEPRD
(254-2) 622391 TECHNICAL
COOPERATION
(254-2) 622399 ADMINISTRATION

EASTERN AND SOUTHERN
AFRICAN OFFICE
UNITED NATIONS ACCOMODATION
LIMURU ROAD, GIGIRI
P.O. BOX 46294
00100 NAIROBI, KENYA

FAX: (254-2) 623028/520135/226706
SITA: NBOCAA
E-mail: icao@icao.unon.org

Réf: ES AN 4/44 - 0218

le 30 mars 2004

Objet: Evaluation des Aéronefs et Opérateurs Prêts pour le Système RVSM

Suite à donner : Répondre au plus tard le 30 avril 2004

Madame/Monsieur,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la quatorzième réunion de l'APIRG tenue à Yaoundé au Cameroun du 23 au 27 juin 2003. La Conclusion 14/21 de cette réunion a formulé entre autres recommandations ce qui suit:

Conclusion 14/21: Mise en Oeuvre du RVSM dans la Région AFI:

Que:

Les Etats fassent tout leur possible pour mettre en oeuvre le concept RVSM dans les espaces aériens sélectionnés, conformément au calendrier AIRAC qui fixe cette mise en oeuvre à la date butoire du 20 janvier 2005 comme c'est le cas pour la Région CAR/SAM.

Vous êtes probablement conscients que les aéronefs non-équipés pour le RVSM ne seront pas nécessairement autorisés à pénétrer dans l'espace aérien du RVSM, et que cela entraînera des restrictions économiques pour les opérateurs concernés. En outre, s'il se fait qu'une proportion non-négligeable d'aéronefs ne se sont pas conformés au RVSM à la date ci-haut mentionnée, la concentration des vols au niveau de vol 290 et plus bas augmentera et ceci pourrait entraîner des perturbations de trafic. Il est donc essentiel que l'OACI identifie tous les opérateurs et aéronefs dans la région AFI approuvés pour les opérations RVSM et distribue cette base de données à tous les Etats.

...../2.....

Afin de respecter la date butoire du 20 janvier 2005, vous êtes vivement appelés à prendre des mesures nécessaires pour fournir au Bureau du Programme RVSM de l'OACI (ARPO), le plus tôt possible mais pas plus tard que le 30 avril 2004, une liste d'opérateurs et aéronefs qui sont déjà approuvés pour les opérations RVSM. Veuillez trouver ci-joint des éléments indicatifs qui vous aideront à confectionner cette liste.

Veillez agréer, Madame/Monsieur, l'expression de ma très haute considération.

Hot Mollé
Directeur Régional

Annexe:

